

Faculté de théologie

Structure du plan d'études du Bachelor en théologie par formation à distance

Types d'évaluation

CC = contrôle continu

EVEN = évaluation écrite notée

E = examen écrit

O = examen oral

EVN = évaluation notée (peut prendre la forme d'un examen écrit, d'un examen oral, d'une évaluation écrite notée ou autre, indication donnée dans le syllabus du cours)

	Intitulé	Évaluation	Crédits
Module 1	Méthodologie		3
	Méthodologie 6DME	CC	3
Module 2	Branches principales – Introductions Une note de sous-module inférieure à 4.0 est tolérée pour autant que celle-ci ait été présentée en seconde tentative et qu'elle ne soit pas inférieure à 3.0.		42
	Ancien Testament/Bible hébraïque 6DAT1	CC + EVN	6
	Nouveau Testament 6DNT1	CC + EVN	6
	Histoire du christianisme 6DHC1	CC + EVN	6
	Théologie systématique 6DTS1	CC + EVN	6
	Éthique 6DET1	CC + EVN	6
	Théologie pratique 6DTP1	CC + EVN	6
	Philosophie 6DPH1	CC + EVN	6
Module 3	Hébreu biblique		8
	Hébreu biblique I 6DHE1	CC + O	4
	Hébreu biblique II 6DHE2	CC + O	4
Module 4	Grec postclassique		8
	Grec postclassique I 6DGR1	CC + O	4
	Grec postclassique II 6DGR2	CC + O	4
Module 5	Branches principales – Contributions Une note de sous-module inférieure à 4.0 est tolérée pour autant que celle-ci ait été présentée en seconde tentative et qu'elle ne soit pas inférieure à 3.0.		36
	Ancien Testament/Bible hébraïque 6DAT2	CC + EVEN	6
	Nouveau Testament 6DNT2	CC + EVEN	6
	Histoire du christianisme 6DHC2	CC + EVEN	6
	Théologie systématique 6DTS2	CC + EVEN	6
	Éthique 6DET2	CC + EVEN	6
	Théologie pratique 6DTP2	CC + EVEN	6

Module 6	Branches principales et langues – Évaluations finales Une note de sous-module inférieure à 4.0 est tolérée pour autant que celle-ci ait été présentée en seconde tentative et qu'elle ne soit pas inférieure à 3.0.		50
	Ancien Testament/Bible hébraïque 6DAT3	CC + EVN	6
	Nouveau Testament 6DNT3	CC + EVN	6
	Histoire du christianisme 6DHC3	CC + EVN	6
	Théologie systématique 6DTS3	CC + EVN	6
	Éthique 6DET3	CC + EVN	6
	Théologie pratique 6DTP3	CC + EVN	6
	Hébreu biblique III 6DHE3	CC + E + O	7 (Calcul de moyenne note E et note O)
	Grec postclassique III 6DGR3	CC + E + O	7 (Calcul de moyenne note E et note O)
Module 7	Histoire et approches en sciences des religions Moyenne minimale de 4.0		15
	Introduction à l'histoire des religions 6DHR	CC + EVN	6
	Introduction à la psychologie de la religion 6DPS	CC + EVN	3
	Introduction à la sociologie des religions 6DSO	CC + EVN	3
	Travail personnel en psychologie ou en sociologie 6DSP_TP ou 6DSO_TP	EEVN	3
Module 8	Options d'ouverture Moyenne minimale de 4.0		15
	Philosophie A	CC + EVN	3 ou 6
	Philosophie B	CC + EVN	3 ou 6
	Introduction à un champ religieux A	CC + EVN	6
	Introduction à un champ religieux B	CC + EVN	6
	Spiritualité chrétienne A	CC + EVN	3 ou 6
	Spiritualité chrétienne B	CC + EVN	3 ou 6
	Autre	Selon	Selon
	Autre	Selon	Selon
Module 9	Enseignement interdisciplinaire (en présence)		3
	Enseignement interdisciplinaire 6BID2	EVEN	3

Conditions de réussite

- Les 9 modules doivent être réussis.

- Les évaluations notées, les évaluations écrites notées, les examens écrits et les examens oraux reçoivent une note allant de 1 à 6, la note minimale de réussite étant 4, la meilleure note étant 6. Seule la fraction 0.5 est admise.
- Pour chaque évaluation deux tentatives sont autorisées.
- Si le contrôle continu est validé, un point supplémentaire est ajouté à la note obtenue à l'évaluation notée, à l'évaluation écrite notée, ou à la moyenne des examens écrits et oraux dans le cas des modules de grec postclassique III et hébreu biblique III. Le point supplémentaire n'est pas ajouté s'il s'agit d'une évaluation passée en deuxième tentative.
- Pour les modules 2, 5 et 6, une note entre 3 et 4 est autorisée pour autant qu'elle ait été présentée en seconde tentative.
- Pour les modules 7 et 8 faisant l'objet d'une moyenne, l'étudiant-e doit représenter en seconde tentative les évaluations échouées si la moyenne du module est insuffisante en première tentative.
- Délais pour l'obtention des crédits :
 - a. 15 crédits ECTS doivent être obtenus au terme des 2 premiers semestres d'études.
 - b. 48 crédits ECTS doivent être obtenus au terme des 4 premiers semestres d'études
 - c. 180 crédits ECTS doivent être obtenus au terme des 14 premiers semestres d'études.